

FICHE C1



CHOISIR UN BOISEMENT ADAPTÉ AU MILIEU

La région Nord-Pas de Calais possède une géologie et un relief très variés. Le climat, de type océanique à l'ouest et d'influence continentale à l'est accentue la diversité des milieux naturels.

La mise en valeur forestière, en introduisant ou en favorisant les essences forestières, est une perspective à long terme où les investissements porteront leurs fruits s'ils sont en accord avec les conditions locales et régionales.

FICHE B : Les milieux forestiers de votre territoire.

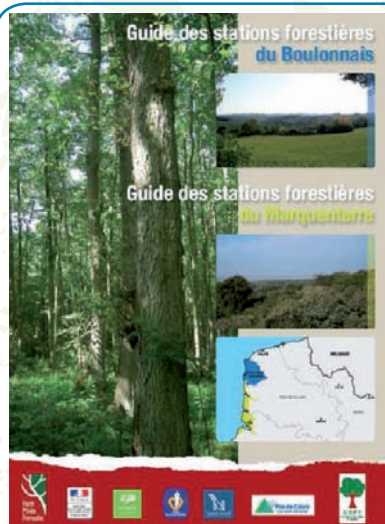
LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

La station

Dans un massif forestier, on observe souvent différents milieux : des milieux acides, des milieux humides... Les forestiers utilisent la notion de station forestière.

Une station forestière est une zone d'étendue variable, homogène dans ses conditions écologiques : climat, relief, géologie, sol et végétation spontanée. Dès

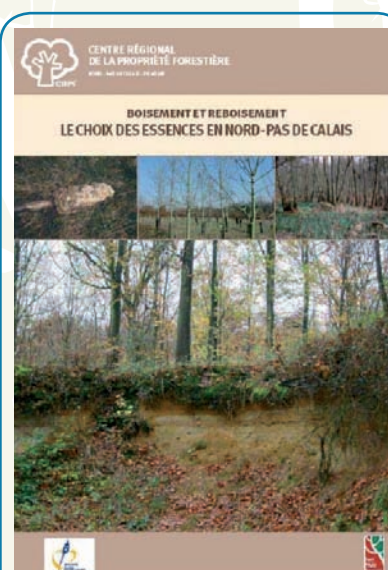
qu'un de ces critères varie, on observe une nouvelle station forestière. Déterminer la station permet d'optimiser la gestion ou l'implantation d'un boisement (choix du type de boisement, choix des essences,...). Dans un contexte de changements climatiques, adéquation essence-station est primordiale pour la réussite d'un boisement.



Les régions forestières du Nord-Pas de Calais sont pourvues de guides des stations forestières.

Ces guides, utilisés par les gestionnaires forestiers ou les techniciens chargés de mettre en œuvre des projets de boisements fournissent des préconisations sylvicoles et environnementales pour chaque station d'un territoire.

Le guide des stations forestières du Boulonnais et du Marquenterre, réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière est un outil essentiel pour le choix des essences adaptées dans ces régions.



La brochure Boisement et reboisement : le choix des essences en Nord-Pas de Calais, éditée par le CRPF est un outil d'aide à la décision pour le choix des essences, notamment en cas de boisement de terrain agricole.

En milieu agricole ou non forestier, on n'observe pas la végétation indicatrice typique de la station, il faut donc se fier à l'examen du sol et de la topographie pour établir le diagnostic stationnelle et la liste des essences qui y sont en adéquation.

En plus de boiser selon l'écologie des essences, il est aussi nécessaire de tenir compte de l'identité paysagère locale et régionale des territoires, en cohérence avec les plans d'urbanisme et les déclinaisons des Trames Vertes et Bleues régionales.

FICHE D : L'aménagement du territoire.

Le choix des essences

Dans un projet de boisement, le choix des essences doit d'abord être porté sur les essences en adéquation avec les caractéristiques du milieu à boiser. D'une manière générale, il est conseillé de diversifier les peuplements et de ne pas installer des essences inadaptées au contexte régional, ni des essences invasives. Une trentaine d'essences dites forestières naturelles sont présentes dans la région. Une dizaine d'essences introduites viennent les compléter.

Parmi ces essences introduites, certaines sont présentes depuis longtemps comme le châtaignier ou le



Un boisement à base d'espèces régionales, adapté au contexte territorial local.

noyer, et d'autres ont été introduites plus récemment (robinier, chêne rouge d'Amérique,...).

En résumé, la forêt régionale est composée à 94% de feuillus avec une dominance de chêne (pédonculé et sessile), du frêne et du hêtre. Cette diversité d'essences peut être expliquée par la nature des sols.

En effet, la région est constituée de sols relativement fertiles, favorables à la croissance de nombreuses essences.



CHOISIR UN BOISEMENT ADAPTÉ AU MILIEU

LA GESTION DES BOISEMENTS

Il existe différents types de boisements pouvant être classés en fonction de leur forme, des densités de plantations ou des objectifs du boiseur. Chaque boisement requiert alors des attentions particulières pour sa mise en œuvre et sa gestion et permet de rencontrer tels ou tels fonctions attribuées à la forêt.

Boiser n'est pas un acte anodin, que ce soit pour des boisements en pleins, des linéaires ou des projets agroforestiers, il est nécessaire avant de boiser d'établir l'ensemble des opérations à mettre en œuvre depuis le schéma de plantation jusqu'aux coupes et à la gestion des peuplements.

● **Le schéma de plantation**
Le schéma définit de quelle manière seront disposés les plants (en lignes, espacements,...), comment sera réa-

lisé le mélange d'essences (piéd par piéd, en ligne, par bloc,...) où seront situés les accès, sentier, places de dépôts, panneaux, dispositifs pour l'accueil du public,... Le schéma dépend du site et des objectifs assignés à la forêt.

● **La préparation du terrain et la plantation**

La préparation du terrain dépend de l'état actuel du site et de son historique. Si le sol est compact et tassé, il sera bénéfique de réaliser un sous solage pour décompacter le sol. La plantation est une étape cruciale du projet : préparer le terrain avant la plantation (travail du sol, piquetage,...), vérifier la conformité des plants achetés, ne pas exposer les racines à l'air,...

● **L'entretien**
Les entretiens sont les opérations post-plantation. Ils permettent d'assurer au boisement un développe-

ment correct et de le guider vers les objectifs fixés. Ces entretiens, en fonction des essences utilisées et de la station, s'évaluent généralement sur 10-15 ans.

● **La gestion**
La gestion couvre l'ensemble des opérations postérieures aux entretiens. Elles sont fonction du ou des objectifs du boisement. C'est à ce moment qu'un boisement commence à apporter de réelles plus-values. Pour un boisement géré dans une vision de rentabilité, la fin des entretiens est généralement synonyme d'équilibre entre dépenses et revenus.

Les fiches suivantes de cette rubrique fournissent les éléments essentiels sur les caractéristiques des principaux boisements.

FICHE C2 : Les boisements en plein

FICHE C3 : Le boisement des berges des cours d'eau

FICHE C4 : Les haies, bandes boisées et l'agroforesterie

Beaucoup d'informations sont disponibles. En cas de projet de boisement en terrain public, se renseigner aux Espaces Naturels régionaux (ENRx), à l'Office National des Forêts (ONF) ou sur le site internet du CRPF où de nombreuses brochures sont téléchargeables gratuitement (<http://www.crpfnorpic.fr/>).